[Text]

is going on in the context of trade in NAFTA and what the issues are that you are addressing in the review of the bill.

There is nothing in our negotiations that would imperil the government's ability to carry through on the bill's objectives. The Canadian government will retain the flexibility to meet those objectives.

The Chairman: Even Canadian content?

Ms Bradford: Even Canadian content.

With respect to the question of the investment regime in Canada, it is quite likely that the results in NAFTA will be to carve out or exclude from the provisions of the agreement the infrastructure or basic telecommunications carriage component of the industry, that there will be no obligations on Canada or the United States or Mexico with respect to the basic telecommunications industry.

On the issue of encouraging competitiveness, I think you will see from the objectives that I outlined that we want to have an open regime for the enhanced services and that we will encourage competitiveness both from the point of view of the providers and the users of enhanced services. I think those services will come from the United States, given the lesser development level of Mexican enhanced service industry. In fact, that will be an export market for us, and we are hoping that the Canadian industry, which is well advanced, will take advantage of the more liberal regime in Mexico.

The Chairman: Do you have any papers, documents, drafts or anything dealing with the types of things that have been put on the table in relation to telecommunications policy? That is my first question.

Second, was C-62 shown to the Americans and the Mexicans as a statement of what Canada would like to have as its long-range telecommunications policy? In other words, are the other people in the negotiations with you aware of C-62 and the content thereof?

Ms Bradford: On your second question, yes, they are aware and are monitoring every major policy initiated in Canada because it is of interest both to Mexico and the United States. They are aware of the information package that accompanied the tabling of the bill in February. We have entertained questions and given them a brief oral outline, along the lines of the information that accompanied the tabling of the bill.

I do not have any particular information that I can share with you in written form. The only material has been the draft text, which is for the Minister to decide on its distribution.

[Traduction]

projet de loi à fond. J'aimerais tracer quelques parallèles entre les échanges commerciaux prévus dans l'ALENA et les questions que vous étudiez en examinant le projet de loi.

Nos négociations ne mettront aucunement en péril la capacité pour le gouvernement de poursuivre les objectifs du projet de loi. Le gouvernement canadien aura toujours la souplesse nécessaire pour réaliser ces objectifs.

Le président: Même s'il est question de contenu canadien?

Mme Bradford: Même s'il est question de contenu canadien.

Pour ce qui touche la question du régime d'investissement au Canada, il est très probable que l'ALENA finira par exclure l'infrastructure, la composante de base des télécommunications de l'industrie, c'est-à-dire que le Canada, les États-Unis et le Mexique n'auront aucune obligation à remplir en ce qui concerne les télécommunications de base.

Pour ce qui est d'encourager la compétitivité, d'après les objectifs que j'ai décrits, je crois que vous pouvez constater que nous voulons un régime libre en ce qui concerne les services améliorés et que nous allons encourager la compétitivité à la fois du point de vue des fournisseurs et de celui des usagers des services améliorés. Je crois que ces services proviendront des États-Unis, étant donné que l'industrie des services améliorés au Mexique est moins perfectionnée. De fait, ce sera pour nous un marché d'exportation, et nous espérons que l'industrie canadienne, qui est assez évoluée, tirera parti d'un régime plus souple au Mexique.

Le président: Avez-vous des mémoires, des documents, des ébauches de document, quoi que ce soit qui porte sur les aspects de la politique des télécommunications dont il est question dans les négociations? C'est ma première question.

Deuxièmement, a-t-on dit aux Américains et aux Mexicains que le projet de loi C-62 représentait les visées du Canada à long terme en ce qui concerne sa politique des télécommunications? Autrement dit, les autres parties aux négociations savent-elles qu'il existe un projet de loi C-62 et en connaissent-elles le contenu?

Mme Bradford: Je répondrai «oui» à votre deuxième question: elles le savent et elles surveillent toutes les politiques d'importance créées au Canada parce que c'est dans leur intérêt —et pour le Mexique, et pour les États-Unis. Elles connaissent la documentation qui accompagnait le projet de loi au moment où il a été déposé en février. Nous avons répondu à leurs questions et leur avons présenté un bref exposé oral, en nous appuyant sur les renseignements qui accompagnaient le projet de loi.

Je n'ai pas de renseignement particulier à vous communiquer sous forme écrite. J'ai seulement le texte préliminaire. C'est le ministre qui va décider de le distribuer ou non.